La Ciotat (13) : Il facture le nettoyage de la piscine à une femme s'étant baignée en burkini selon le CCIF

07/08/2017 à 12h45

Reprochant à une femme de s'être baignée en burkini, le propriétaire d'une résidence privée a facturé la désinfection de la piscine, à un couple de vacanciers louant une maison.



La polémique a gâché leurs vacances. Pour une baignade en burkini, les locataires d'une maison à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), ont eu la mauvaise surprise de voir le propriétaire leur demander de rembourser les frais de désinfection de la piscine. C'est ce qu'affirme le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), saisi de l'affaire par la famille.

Venus passer une semaine de vacances dans une maison au sein d'une résidence privée avec piscine, un couple et leurs enfants n'ont pu profiter de la piscine qu'une journée. Selon le CCIF, le couple serait arrivé le 21 juillet au sein de la résidence. Le premier jour, la femme se baigne en burkini avec ses enfants. Le lendemain, elle se rend à nouveau à la piscine de la résidence. Au bout d'une heure, le gardien du lieu fait sortir tout le monde de l'eau, sans explication particulière.

(…) BFM TV